

Nice, le 16 octobre 2015

L'Inspecteur d'académie,
Directeur Académique des Services de
l'Education Nationale des Alpes-Maritimes,

à

Monsieur le Directeur
CHALET ALBAREA
164 Route de l'Authion
Peira Cava
06440 LUCERAM

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Téléphone
04 93 72 64 50

Mél
ia06@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr/ia06

DIVISION DES ELEVES
ET DE L'ACTION
EDUCATIVE

Bureau Vie scolaire

Affaire suivie par :
Annick DURAND

Téléphone :
04 93 72 63 37

Télécopie :
04 93 72 63 61

Mél
Annick.durand
@ac-nice.fr

53, avenue Cap de Croix
06201 Nice cedex 2

Monsieur le Directeur,

Après la visite du 11 septembre 2015 du Conseiller pédagogique départemental Monsieur Gilbert ORSI au centre de vacances, j'ai l'honneur de vous confirmer l'inscription de l'établissement que vous dirigez au répertoire des structures autorisées à accueillir des élèves du premier degré en séjour avec nuitées, dans le cadre de la réglementation en vigueur (circulaire n° 99-136 du 21.09.1999 modifiée par les circulaires n° 2000-075 du 31.05.2000 et n° 2005-001 du 05.01.2005).

Le centre d'accueil peut recevoir :
2 classes élémentaires, soit 52 élèves,
1 classe maternelle

Le numéro d'inscription au répertoire départemental est le 062005.03.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'Inspecteur d'académie,
Directeur des Services de l'Education Nationale des
Alpes-Maritimes et par délégation,
l'Inspecteur de l'Education nationale Adjoint,


F.TETIENNE